

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Condé sur Iton

**De :** Michel Bon <michel.bon@devoteam.com>

**Date :** 04/03/2022 09:49

**Pour :** pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je possède une résidence secondaire à Condé depuis plus de quarante ans, j'y paie mes impôts et j'y vote.

Le rattachement de Condé à Damville me paraît être un triple déni.

**Déni géographique :** Tout habitant de Condé sait bien qu'il va faire ses courses à Breteuil. Et que, s'il n'y trouve pas ce qu'il cherche, il ira à Verneuil, voire à Evreux. "Pas à Damville.

**Déni économique :** ce qui inspire le regroupement des communes est avant tout économique. Un bassin de population plus large devrait rendre les services municipaux plus efficaces et permettre de fermer un certain nombre de structures intercommunales, tout cela réduisant le coût par habitant. Pourtant, chaque fois qu'un employé municipal viendra de Damville plutôt que de Breteuil, il fera dix kilomètres de plus et mettra un quart d'heure de plus. Au bout de l'année, cela fera pas mal d'économies en moins.

**Déni politique :** à près de 90%, lors des dernières élections municipales, les habitants de Condé ont voté pour une liste dont le programme se résumait à refuser le rattachement à Damville. Une pétition, permettant de toucher ainsi les abstentionnistes, a confirmé ce refus à une majorité encore plus grande. La démocratie ne consiste pas à vouloir le bien des citoyens malgré eux.

Bien à vous,

Le 3 mars 2022

Michel Bon